

**REUNION CONSEIL DES SAGES (CDS)  
DU VENDREDI 14 JUIN 2024 à 17 H 00  
Salle du Conseil Municipal – MAIRIE DE MOUTIERS**

**PROCHAINE REUNION : DATE COMMUNIQUEE  
ULTERIEUREMENT**

<b>AVRILLIER Christian</b>	133, Chemin du Coteau 73600 MOÛTIERS	06 32 39 17 29 Christian.avrillier@wanadoo.fr	Présent
<b>BERARD Patrick</b>	7 place du Marché 73600 MOÛTIERS	06 36 18 95 52	Absent
<b>BLANC Gaston</b>	72 avenue des Jeux Olympiques 73600 MOÛTIERS	06 08 03 69 32	Présent
<b>BROCHE Nelly</b>	129, avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS		Présente
<b>BRUET Joceline</b>	156 avenue de la Libération 73600 MOÛTIERS	06 09 01 07 84 jocelyne.bruet@gmail.com	Présente
<b>DALIA Dominique</b>	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 83 07 26 49 dominique.dalia0603@orange.fr	Présente
<b>DAMAY Jean-François</b>	187, avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 88 18 10 61 isabelle.tatout@orange.fr	Excusé
<b>DEMONNAZ Gérard</b>	42 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 79 66 98 40 gerard.demonnaz@gmail.com	Présent
<b>DUNAND Jean-Louis</b>	20 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 16 54 23 90 jeanlouis.dunand@sfr.fr	Présent
<b>EYNARD Josette</b>	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 87 48 80 45 josette.eynard@free.fr	Présente
<b>JACQUEMARD Jeanine</b>	31 Clos Badarelli 73600 MOÛTIERS	06 49 98 90 38 Jjl.jacquemard@hotmail.fr	Excusée
<b>JOGUET Renée</b>	17 Rue Cardinale 73600 MOÛTIERS	06 24 61 33 12 renee.joguet@gmail.com	Présente
<b>LAISSUS Eliane</b>	214 Faubourg de la Madeleine 73600 MOÛTIERS	06 84 47 00 47 eliane.laissus@orange.fr	Présente
<b>LEGER Jacky</b>	156 Rue Gutenberg 73600 MOÛTIERS	06 29 18 47 66 jacky.leger@yahoo.fr	Présent
<b>RIGHINO Gabriel</b>	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 86 93 89 06	Présent
<b>SALITO Michèle</b>			Présente
<b>TARANTINI Frédéric</b>	175 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 11 49 73 07 frederic.tarantini@free.fr	Présent
<b>ULLIEL Lucette</b>	105 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 72 40 55 94 lucette.ulliel@gmail.com	Présente
<b>YVOZ Julien</b>	39 Rue du Pain de Mai 73600 MOÛTIERS	06 12 76 44 75	Présent

Réfèrent mairie CDS : Jean-Charles MASSIAGO (excusé)  
Secrétaire de séance : Dominique DALIA

## **ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Présentation du nouveau chef de la police municipale, Monsieur Joseph SUN
- ✓ Présentation de Toit Vert, maison accueillante par Mélanie Hollander
- ✓ Informations et questions diverses

A 17 heures, Jacky LEGER souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil des Sages. Il excuse Jean-Charles MASSIAGO

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2024

Les dates de la prochaine réunion ainsi que la visite du Conseil Général et le Musée Savoisien seront communiquées ultérieurement

## **PRESENTATION DE M. Joseph SUN, NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE**

Monsieur Joseph SUN est le nouveau chef de la police municipale à Moûtiers. Il succède à Daniel KOZLOFF. À 54 ans, cet agent territorial brigadier-chef principal sera chef de service à la police municipale avec trois agents sous ses ordres et un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) en renfort de l'équipe durant la saison estivale.

Rentré dans la fonction publique en 2003, Joseph SUN a été employé dans l'administration pénitentiaire durant une vingtaine d'années sur des postes de surveillant à Fleury-Mérogis, Nanterre, Villepinte et Bourg-en-Bresse (poste accueil, quartier arrivant et au SMPR service médico psychologique régional). Il a donc une bonne connaissance des pathologies psychiatriques. Le dernier établissement où il a travaillé comme chef de bâtiment, il avait à gérer environ 200 détenus (des jeunes majeurs d'environ 18 à 25 ans) et sous ses ordres une quinzaine de surveillants. Dans son emploi à Moûtiers, il maîtrise donc parfaitement les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes et les familles.

M. SUN est né en Slovaquie. Il maîtrise toutes les langues slaves (Slovaque, Polonais, Ukrainien, Russe). Il peut donc communiquer avec beaucoup d'étrangers

Sa devise est « une main de fer dans un gant de velours », le juste équilibre des choses. Il rappelle que son bureau est ouvert à tous et communique les numéros de téléphone de la PM : 06 12 31 38 23 - astreinte 06 08 01 71 23. Monsieur SUN essayera toujours de résoudre les problèmes sans forcément passer par la voie de la justice et le pénal. Il a déjà eu à gérer plusieurs problématiques avec souvent des accords trouvés et un dénouement à l'amiable entre les parties.

Dans le cadre de son travail. M.SUN demande à ses agents de faire de la prévention que de la répression. Moûtiers est particulier car l'hiver il y a beaucoup de touriste, de saisonniers, des problématiques avec les taxis, VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur et Uber à gérer

Les moyens de la PM dispose d'un véhicule, ce qui n'est pas forcément assez. Si une équipe est en poste à un endroit et qu'un incident se produit à un autre endroit de la ville, la 2<sup>ème</sup> équipe doit s'y rendre à pied pour avoir un temps d'intervention plus réduit. Pas assez d'agents pour faire des équipes de nuit. L'ASVP n'a pas les mêmes fonctions que les agents. Son cadre juridique est essentiellement l'observation, le stationnement, relevés des PV reliés au stationnement) ; les agents peuvent faire de la police route. Avec Philippe SOUBLIN, le projet est d'investir dans un cinémomètre afin de faire du contrôle vitesse (30 à l'heure en ville) notamment sur les lignes droites de la commune

Tous les agents sont armés sauf l'ASVP avec le PSA (pistolet semi-automatique), le bâton télescopique de défense, le G.A.I.L. (générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène) qui nécessitent des formations obligatoires 1 à 2 fois par an. Tout ce matériel représente avec le gilet pare-balles environ 10 kg

Concernant les trottinettes électriques, les agents ont commencé une campagne de prévention avec des flyers mentionnant les contraventions et qui sont distribués notamment devant le collège et le lycée. Ce qui est obligatoire sur une trottinette électrique : les phares, l'assurance et l'obligation de circuler sur la route et non sur les trottoirs.

Concernant les terrasses, certains trottoirs sont encombrés par des chaises, panneau des menus. Les commerçants qui ont l'autorisation d'installer des terrasses, ont l'obligation de laisser 1.40 m d'accès

Les caméras (environ 60) sont visionnées uniquement à la demande, principalement sur réquisition de la gendarmerie. D'autres seront installées notamment à l'ouverture de la passerelle de la Chaudanne. Les enregistrements sont conservés un mois.

## **PRESENTATION DE TOIT VERT MAISON ACCUEILLANTE par Mélanie HOLLANDER**

« TOIT VERT », c'est une maison partagée, une maison accueillante pour les personnes à mobilité réduite, pour les personnes fragilisées par l'âge, le handicap quel que soit sa dépendance qui a été inaugurée en mars 2024 (rue du Pré de Foire à Moutiers). C'est un investissement à 100 % privé et accompagné par le Crédit Agricole.

La maison a été remise en état et réhabilitée suivant les avis imposés par l'ABF (architecte des bâtiments de France) comprend 6 chambres dont 3 au rez-de-chaussée et 1 chambre pour un couple. Toutes sont aménagées pour PMR (personnes à mobilité réduite) avec salle de bains, toilette, lavabo et la possibilité d'apporter du mobilier personnel. L'aménagement intérieur a été pensé par l'architecte et Mélanie HOLLANDER qui a, pendant 12 ans, gérés « Vers Toi », service d'aide à domicile ; elle a vu toutes les difficultés rencontrées par les personnes chez elle, ce qui lui a permis de faire une maison très adaptée

La maison comporte également des espaces communs : salon, cuisine, salle à manger et un extérieur.

Mélanie HOLLANDER a plusieurs demandes mais l'aspect financier n'est pas anodin, « ça n'est pas donné à tout le monde de venir à Toit Vert » déclare t'elle car je n'ai eu aucune aide, aucune subvention. A la création du projet, Mme HOLLANDER avait connaissance des aides dont elle pouvait bénéficier (agrément qualité pour moins facturer les prestations afin que les personnes puissent bénéficier d'une réduction d'impôts), elle n'y a pas eu droit car maintenant ce sont des appels à projet et il y a des gels de subventions notamment en Savoie. Elle a fait un dossier pour une aide à la vie partagée concernant son poste qu'elle assure seule 7 jours/7 (elle n'a rien reçu du Conseil Départemental). Elle a néanmoins reçu le soutien moral de Fabrice PANNEKOUCKE qui l'a reçu et est intervenu chaque fois qu'elle en a fait la demande

Les prestations et les tarifs dépendent du type de séjour :

- Séjour permanent : adapté selon le besoin d'aide (de 1 heure à 4 heures par jour) pour un coût entre 125 et 147 € par nuit
- Séjour temporaire : coût 157 € par jour
- Court séjour : de quelques jours à 6 mois pour un coût de 157 € par jour
- Accueil de jour : journée coût 70 € (de 10 heures à 17 heures, repas inclus) ou demi-journée (de 14 heures à 17 heures) pour un coût de 50 €

Site internet : <https://toitvert-moutiers.fr/>

Contact : 04 79 41 09 98 ou 07 85 72 38 12

Voir documentation ci-dessous

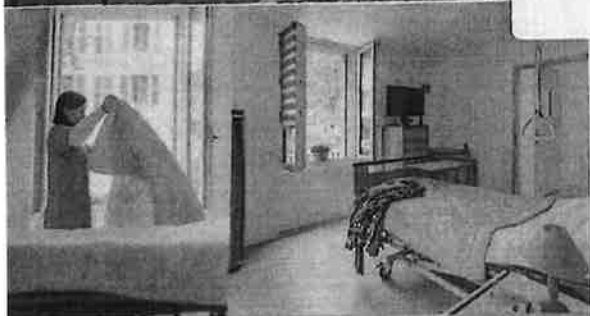


**toitvert**

MAISON ACCUEILLANTE  
MOÛTIERS

**Solution de colocation  
pour personne  
en perte d'autonomie**

PRENEZ RENDEZ-VOUS  
AU 04 79 41 09 98  
ET VENEZ NOUS RENCONTRER



#### TYPE D'HÉBERGEMENT

- Chambres d'environ 20 m<sup>2</sup> avec salle d'eau privée équipée d'une douche, d'un lavabo et d'un WC.
- Système d'appel pour assistance du veilleur de nuit disponible à la demande
- Possibilité d'aménager la chambre avec votre propre mobilier pour une ambiance personnalisée.

#### RESTAURATION

- Salle à manger partagée avec cuisine sur place, offrant des repas simples et familiaux adaptés à vos goûts.
- Vos invités, famille et amis, sont toujours les bienvenus.

#### AMÉNAGEMENTS / ÉQUIPEMENT / ESPACES VERTS

- Maison entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Chambres équipées selon vos besoins (barres d'appui, réhausseurs).
- Bibliothèque et salle TV pour détente et loisirs
- Espaces extérieurs comprenant une terrasse, un balcon et un parc pour enfants
- Rampe d'accès pour fauteuils roulants ou déambulateurs
- Ascenseur facilitant l'accès aux différents étages
- Connexion Wifi, prises Internet, TV, et téléphonie dans chaque chambre
- Téléphone fixe disponible.
- Service de blanchisserie effectué sur place
- Place de parking réservée.



**toitvert**

MAISON ACCUEILLANTE  
MOÛTIERS

**Solution de colocation  
pour personne  
en perte d'autonomie**

PRESTATIONS ET TARIFS



#### Type de séjour

- **Séjour permanent :**
  - Adapté selon le besoin d'aide, de 1h à 4h par jour
  - Tarif : de 125 € à 147 € par nuit, soit 3792 € à 4459 € par mois
- **Séjour temporaire :**
  - Tarif : 157 € par jour.
- **Court séjour :**
  - Durée : de quelques jours à 6 mois.
  - Tarif : 157 € par jour.

- Inclus dans le tarif des séjours : logement privatif, accès aux espaces collectifs, présence de la maîtresse de maison, veilleur de nuit, entretien quotidien de la maison, coordination de la vie sociale, services d'accueil et d'administration (gestion des rendez-vous et du courrier).

#### Accueil de jour

- Tarif journée complète (10h à 17h, repas inclus) : 70 €
- Tarif demi-journée (14h à 17h) : 50 €

#### Objectifs de l'accueil de jour :

- Maintenir l'autonomie et le lien social de la personne
- Offrir à l'aidant habituel des moments de répit

Renseignements : contactez Mélanie Hollander  
04 79 41 09 98 / 07 85 72 38 12  
[www.toitvert-moutiers.fr](http://www.toitvert-moutiers.fr)

## **INFOMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **PLACE DES VICTOIRES**

- Monsieur le Maire a apprécié la présentation car beaucoup de choses peuvent être faites en interne par les services techniques
- A la rentrée, une commission sera créée en mairie pour affiner le projet

### **PASSAGE PIETONS VER LE LABORATOIRE D'ANALYSES – FAUBOUG DE LA MADELEINE**

- Vu avec les autos-écoles, impossible de le faire (question de sécurité par rapport aux feux routiers). Le passage piétons le plus proche est celui vers chez FRANCE RURALE (Ets BORNAND)

### **TABLES DE PIQUE-NIQUE**

- Elles sont faites. Il restera à les poser

### **TRACAGE DEVANT LA POSTE**

- Traçage au sol devant la poste avec flèche et sens interdit à revoir

### **COMMERCES GRANDE RUE :**

- Le magasin de vêtements enfants a fermé (coût loyer trop élevé)
- Transfert du salon de coiffure du Fauboug de la Madeleine dans la Grande Rue
- Dépan'Télé (départ retraite). C'est le pressing en face qui a pris ce commerce

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 40

Fait à Moûtiers, le 15 juin 2024

### **Copie :**

Monsieur le Maire,  
Monsieur Jean-Charles MASSIAGO  
Les membres du Conseil des Sages



Jacky LEGER  
Président du Conseil des Sages